

L'Oréal Produits Professionnels donne du sens aux transferts de savoir-faire et à l'attestation de compétences « Métier » grâce au CAFOC – Réseau des GRETA de l'Académie de Paris

Fortement engagé dans la formation de ses collaborateurs, la division Produits Professionnels de L'Oréal a conclu il y a sept ans un partenariat novateur avec l'Académie de Paris. Son objectif : transférer les savoir-faire de ses métiers tout en contribuant à la montée en compétences de ses salariés. Entretien avec Pierre-Henri Berthezène, Directeur Formation France de L'Oréal Produits Professionnels et Madeleine Victor, Conseillère en Formation Continue, Responsable du CAFOC de Paris.

Quels sont les liens que L'Oréal Produits Professionnels a tissés avec l'Académie de Paris ?

L'Oréal Produits Professionnels a créé il y a sept ans deux dispositifs de formation en partenariat avec le CAFOC¹ de l'Académie de Paris visant, d'une part, à faire reconnaître les compétences en Formation d'adultes de nos collaborateurs et à sécuriser ainsi leurs parcours professionnels et d'autre part, à optimiser les transferts de savoir-faire.

Quels types de formations avez-vous mises en place ?

La Division des Produits Professionnels du groupe L'Oréal s'adresse directement aux professionnels de la coiffure avec des commerciaux. Les formations destinées aux futurs Tuteurs « Commerce » ont pour objectif de transférer le savoir-faire des personnes les plus expérimentées de la Force de vente à celles qui nous rejoignent. Sur la base d'un « référentiel cœur de métier » réalisé avec le CAFOC, nos nouveaux commerciaux sont très rapidement opérationnels et détiennent toutes les compétences et connaissances propres au métier de Représentant visitant les salons de coiffure. Une trentaine de Tuteurs ont ainsi été formés. On en forme des nouveaux tous les 2 ans en moyenne et on les réunit chaque année avec le CAFOC pour une mise à niveau des connaissances et compétences.

Est-ce le même principe du côté des formateurs techniques de la Division Produits Professionnels ?

Un autre dispositif vise à optimiser et attester les compétences des formateurs techniques. Ils sont détenteurs du Brevet professionnel de coiffure et chargés de former les collaborateurs de salons de coiffure et leurs Managers au sein de

l'une des sept Académies de L'Oréal Produits Professionnels. Pour ce faire, ils suivent un cursus de formation de formateurs à raison de 6 jours étalés sur 3 années. Ils sont ensuite, sur la base du volontariat, évalués sur des critères pertinents « in situ » en situation d'animation de formation d'adultes. Si l'évaluation, également basée sur un « référentiel cœur de métier » est concluante, une Attestation de compétences est émise par le CAFOC de Paris et L'Oréal Produits Professionnels. Une reconnaissance nationale unique en France.

Sept ans après la mise en place de ces dispositifs, quel bilan dressez-vous ?

La formation reste un concept très abstrait lorsque l'on parle de « retour sur investissement ». Ici, on est dans le concret, l'opérationnel « mesurable ». De plus, cette volonté de reconnaissance des collaborateurs voulue par la Direction Générale combinée avec une montée en compétences permanente et attestée répond bien au souci de « maintien de l'employabilité tout au long de la vie ».

Quel message aimeriez-vous faire passer aujourd'hui ?

Complémentaires à la formation initiale, les savoir-faire sont à l'intérieur de l'entreprise. Transmettre aux autres, être reconnu et valorisé, donner du sens à son métier est essentiel. ■

Pour plus d'informations :

Madeleine Victor
madeleine.victor@ac-paris.fr

¹ Centre Académique Formation Continue



Remise officielle des Attestations de compétences Formateurs et Tuteurs - juillet 2014

CAFOC de Paris

Une équipe d'experts en

Ingénieries de formation et pédagogique

**Conseil et accompagnement
des organisations au changement**

**Professionnalisation des acteurs
de la formation**

10 bonnes raisons

- ▶ Une démarche compétences élaborée à partir des techniques et outils de la didactique professionnelle
- ▶ Un parti pris d'action basé sur l'analyse des besoins, le diagnostic des acquis afin d'élaborer une offre sur mesure
- ▶ Des conseils en ingénierie pour optimiser le transfert des compétences sur poste de travail
- ▶ Des interventions fondées sur les méthodes actives, les principes de formation action et de posture réflexive

de collaborer

- ▶ Un accompagnement à la création et à l'enregistrement de certifications
- ▶ Un pilotage d'actions nationales déployées dans le réseau des GRETA
- ▶ Une offre globale portée par les services académiques (bilans, formations, VAE...)
- ▶ Des dispositifs facilitant la transmission intergénérationnelle des savoirs
- ▶ Des outils pour accompagner la mobilité des salariés : diagnostics compétences puis référentiels métiers, activités et compétences
- ▶ La conduite de chantiers porteurs d'avenir : les compétences clés, la formation ouverte à distance, la démarche de responsabilité sociétale...

Contact :

<http://dafco.scola.ac-paris.fr>

T 01 44 62 39 09